



SANS-PAPIERS geneve

COLLECTIF DE SOUTIEN

RAPPORT
D'ACTIVITÉS

2025

Collectif de soutien aux sans-papiers Genève

Créé en 2001, le Collectif est constitué des organisations suivantes :

- ASLOCA
- Association bolivienne de Genève
- Espace 360
- Association pour la Promotion des Droits Humains
- Bolivia 9
- Buklod Kabayan - Solidarité philippine
- Camarada
- Caritas Genève
- Centre de Contact Suisses-Immigrés
- Centre de la Roseraie
- Centre Social Protestant
- CETIM
- Communauté Genevoise d'Action Syndicale
- Communauté de base du Pont d'Arve
- Conférence Universitaire des Associations d'Etudiants
- Coordination Asile Genève
- Elisa-Asile
- Evangile et Travail
- Permanences Volantes de l'EPER
- Espace Solidaire Pâquis
- F- Information (depuis mai 2024)
- Geneva Forum for Philippine Concerns
- Ligue Suisse des Droits de l'Homme
- Maison Kultura
- OSEO Genève
- Pluriels
- Parti Socialiste Genevois
- Parti du travail
- Syndicat SIT
- Syndicat des Services Publics
- Syndicom
- UNIA Genève
- Solidarités
- Société Pédagogique de Genève
- SYNA
- Trabajadores Invisibles en Ginebra
- Ugnayang Bayan
- Université Populaire Albanaise
- Les Vert·e·s

Collectif de soutien aux sans-papiers

Ses buts

Défendre les droits des personnes immigrées sans statut légal face aux discriminations que cette situation entraîne ;

Lutter pour les régularisations collectives et la reconnaissance des droits des personnes immigrées sans statut légal, ainsi que de leur famille ;

Promouvoir, stimuler et coordonner toutes les activités ayant pour but la défense et la reconnaissance des droits de ces personnes.

Pour atteindre ses buts, le Collectif a défini trois axes d'intervention:

1

Interventions et rôle d'interlocuteur en tant que faïtière auprès des autorités politiques et administratives

2

Sensibilisation du public et des médias sur la réalité des migrations extra-européennes en Suisse

3

Information auprès des personnes migrantes, des organismes publics et associatifs concernés.

2025 en quelques chiffres

756

Consultations

(permanences, rendez-vous, téléphone, e-mail)

Séances d'information collectives

10

13

Séances de travail

avec le réseau et/ou les autorités

1056 Bénéficiaires

ont pu accéder aux différents services proposés par le Collectif

Le troisième axe est porté par les prestations du dispositif de primo-information du Collectif, à savoir :



Le mot de la Présidente



L'année 2024 du Collectif de soutien aux sans-papiers a été marquée par la consolidation de nos moyens d'intervention. La conclusion d'une convention de subventionnement avec le Bureau de l'intégration et de la citoyenneté pour 2024-2027, complétée par l'augmentation de la subvention de la Ville de Genève, représente une stabilisation financière bienvenue.

Ces accords témoignent également de la reconnaissance institutionnelle de l'expertise accumulée et du travail accompli années après année par le Collectif auprès des populations de personnes sans-papiers.

Cette stabilisation nous permet d'articuler nos deux missions essentielles : l'accompagnement direct des personnes sans-papiers et notre rôle de porte-parole auprès des autorités. Chaque consultation lors des permanences, chaque situation individuelle accompagnée nous rappelle l'urgence des questions que nous portons dans nos échanges avec les institutions.

En début d'année, nous avons engagé Luisa Sanchez Gonzalez à 20% en tant que collaboratrice primo-information et administration. Politologue de formation, elle a travaillé dans le domaine de la coopération internationale au sein de plusieurs associations en Suisse romande, tout en gardant toujours un engagement fort pour les questions migratoires. L'arrivée de Luisa dans l'équipe apporte un regard neuf et une expertise complémentaire enrichissante dont nous nous réjouissons.

Nous continuons notre action avec la conviction que chaque petit pas compte, que chaque personne conseillée et chaque dialogue avec les institutions contribuent à rendre visible et à améliorer progressivement la situation des personnes sans-papiers à Genève.

Léna Strasser
Présidente

Travail de coordination et de représentation politique

L'un des axes de travail du Collectif est son rôle d'interlocuteur auprès des autorités politiques et administratives. En tant qu'association faîtière regroupant une trentaine d'organisations actives dans la défense des sans-papiers (œuvres d'entraide, permanences juridiques, associations de migrant·e·s, syndicats, partis politiques, communautés religieuses) et en raison de son expertise sur la question, le Collectif est un interlocuteur reconnu des autorités sur tout ce qui touche à la question des personnes sans papiers.



En plus des séances du comité, le Collectif participe également à des réunions de travail avec le réseau ainsi qu'avec des représentant·e·s des autorités administratives et politiques.

13 Séances de travail

En plus des rencontres consacrées à ces enjeux récurrents, la situation tendue au sein de la Genève internationale a conduit le Collectif et le réseau à solliciter des informations spécifiques concernant le statut et l'évolution des cartes de légitimation. En effet, une augmentation des demandes émanant de personnes titulaires de cartes de légitimation a été observée. Ces situations présentent des spécificités importantes, notamment en raison de la diversité des types de cartes existantes et de la complexité des régimes juridiques qui leur sont associés. Dans certains cas, ces personnes peuvent en effet envisager un changement de statut légal, ce qui nécessite un accompagnement et une analyse juridique approfondis.

Le Collectif a également continué en 2025 à porter une attention particulière à la question de l'**accès à la justice** pour les personnes sans statut légal, à travers son implication active dans un groupe de travail réunissant divers acteurs de terrain, dont des associations membres du Collectif. Dans ce cadre, des contacts avec les autorités ont été poursuivis pour tenter de trouver des solutions pragmatiques qui permettent à chacun·e d'avoir accès à la justice sans craindre d'être soi-même poursuivi·e en retour et menacé·e de renvoi. L'acceptation de la motion Jaccoud par le Conseil national le 11 mars 2026 est une victoire d'étape à saluer, qu'il reste à faire confirmer par le Conseil des Etats et traduire en solutions concrètes.

AUTORITÉS RENCONTRÉES

- Département des Affaires étrangères - DFAE
- Secrétariat d'Etat aux migrations
- Bureau de l'amiable compositeur - BAC
- Office cantonal de la population et des migrations (OCPM)

RÉSEAU ET GROUPES DE TRAVAIL

- Comité du CollSP
- PAADE
- PLAIDE
- Plateforme sans-papiers Suisse
- GEQILI
- GT Accès justice - GT Santé sans-papiers

THÉMATIQUES ABORDÉES

Régularisation - Droit des personnes étrangères (permis) - Accès à la justice
Accès à la santé - Jeunes sans-papiers et formation

Séances d'information, sensibilisation et expertise

Les séances d'information collectives sont l'une des pierres angulaires du dispositif d'information sociale déployé par le Collectif. Elles sont destinées soit directement aux personnes sans statut légal, soit aux partenaires du réseau socio-sanitaire. Grâce à son expertise sur ces populations spécifiques, le Collectif conçoit ses interventions de manière à fournir des outils permettant aux personnes concernées de mieux comprendre le système dans lequel elles évoluent et, par conséquent, de mieux faire valoir les droits existants et prévenir la précarisation des conditions de vie.

Parallèlement, le Collectif mène depuis longtemps un travail de sensibilisation de l'opinion publique et des médias. Nous visons ainsi à rendre plus visibles les problématiques vécues par des personnes invisibilisées de la société, et à déconstruire les idées reçues sur ces dernières.



env. 300
personnes

10
séances

Information & orientation

Dans le cadre de sa collaboration de longue date avec les Permanences volantes de l'EPER, le Collectif a réalisée:

- 2 séances en portugais pour les communautés lusophones
- 1 séance en tagalog pour la communauté philippine

- 1 Atelier conversation à la Roseraie

Sensibilisation & expertise

- 3 interventions dans des classes du Secondaire II dans le cadre du projet Migr'Asile
- 1 participation au colloque des assistant·es sociaux·ales du Secondaire II
- 1 participation aux Tables rondes "Violences domestiques" du CSP Vaud
- 1 participation Table ronde "AJ" personnes migrantes

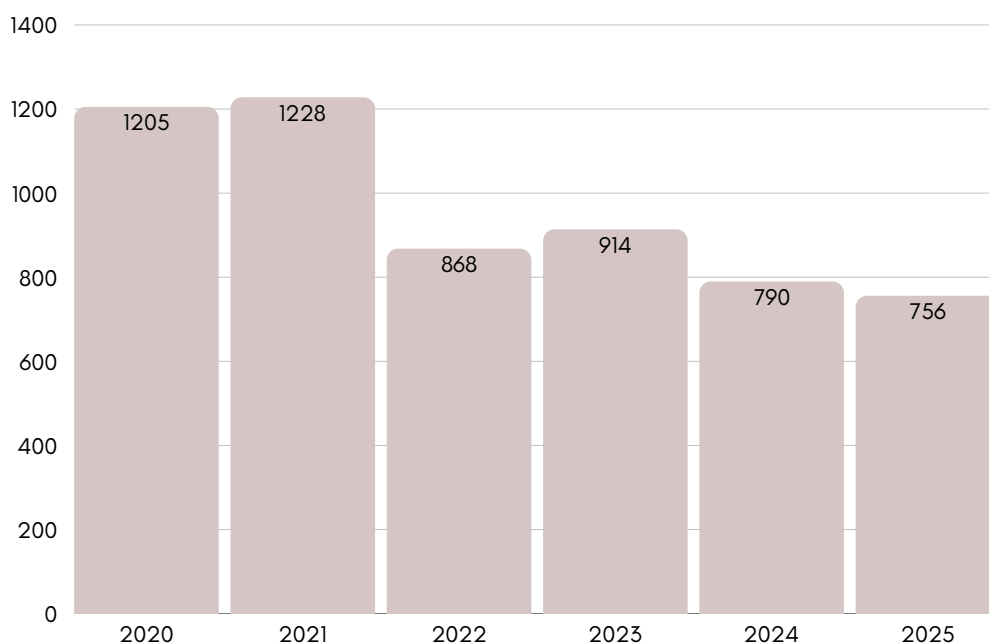
Dispositif de primo-information et orientation

L'une des missions principales du Collectif de soutien aux sans-papiers est d'informer les personnes sans statut légal, leurs proches ainsi que les organisations qui les reçoivent sur le fonctionnement du système légal, social et sanitaire suisse et genevois afin de faire connaître leurs droits, de prévenir la précarisation de ces populations et, par conséquent, de participer à l'amélioration de leurs conditions de vie. Grâce à son expertise, le Collectif déploie ainsi plusieurs prestations en vue d'atteindre les objectifs précités dans le cadre de son dispositif d'information sociale.

**+ 1000
personnes**

Ont pu bénéficier d'informations et de conseils en 2025, dans le cadre de diverses prestations du dispositif d'information sociale.

Nombre de demandes traitées



756 personnes dans le cadre de consultations individuelles, que ce soit dans le cadre des permanences, d'un rendez-vous, par téléphone ou encore par courriel. [1]

En moyenne, 5 personnes sont reçues durant chaque permanence de 3 heures. Environ 3 personnes par permanence ne peuvent pas être reçues. De plus, la complexité de certaines situations demande un entretien plus long et, par conséquent, peut induire une diminution du nombre de demandes traitées par permanence.

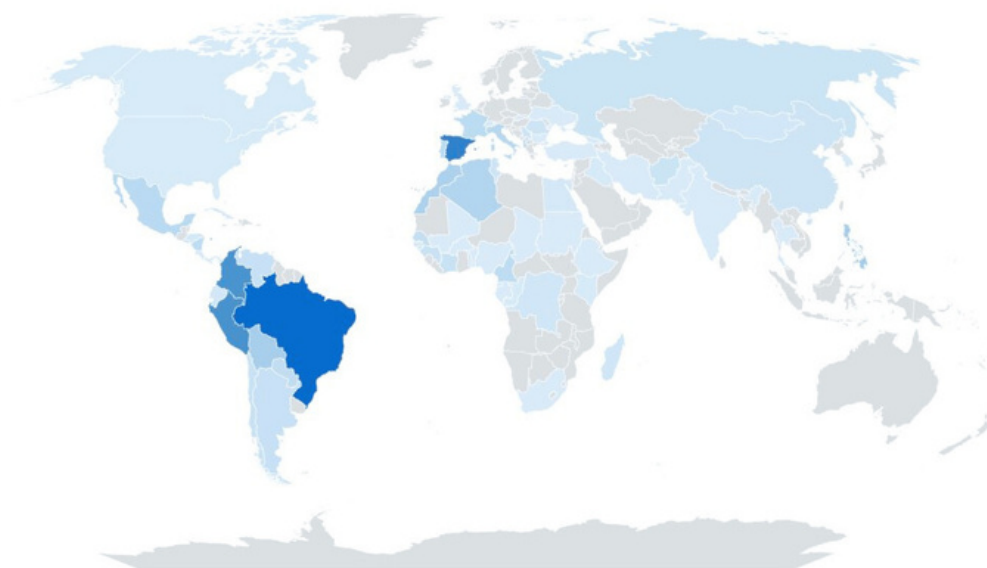
Par ailleurs, en raison d'une absence de longue durée pour cause de maladie, le Collectif a dû fonctionner avec un effectif réduit durant les deux derniers mois de l'année, ce qui l'a contraint à diminuer certaines prestations destinées aux usager·ères.

[1] Dès 2022, le Collectif a pris la décision d'adapter sa capacité d'accueil aux ressources humaines réellement financées (2x0.2 ETP pour l'ensemble du dispositif de primo-information). Ainsi, les statistiques ci-dessus ne sont pas le reflet d'une baisse du nombre de demandes nous parvenant mais celui des demandes que les collaboratrices peuvent effectivement traiter dans le temps imparti.

Les permanences en un clin d'œil

Les permanences hebdomadaires sans rendez-vous sont un élément fondamental du dispositif d'information sociale déployé par le Collectif. En complémentarité avec le réseau social cantonal, elles sont l'un des derniers lieux d'accueil « bas-seuil » pour les personnes sans-papiers, leurs proches et les professionnel·le·s qui les accompagnent. Grâce à son expertise reconnue sur les diverses problématiques touchant les personnes sans statut légal à Genève, les personnes consultant le Collectif ont un accès immédiat et facilité à de l'information et à une orientation gratuite délivrée par un·e professionnel·le.

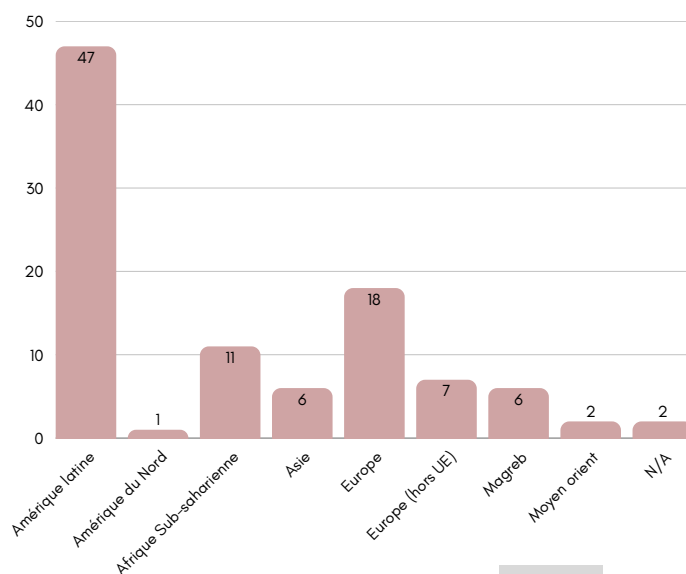
Origine des consultant·e·s



L'origine des consultant·es reste majoritairement concentrée en Amérique latine, avec le Brésil en tête, suivi de la Colombie, du Pérou, de la Bolivie, ce qui reflète des liens migratoires et culturels étroits avec Genève. Depuis quelques années, on observe également une augmentation marquée des demandes provenant de ressortissant·es de l'UE/AELE, notamment d'Espagne.

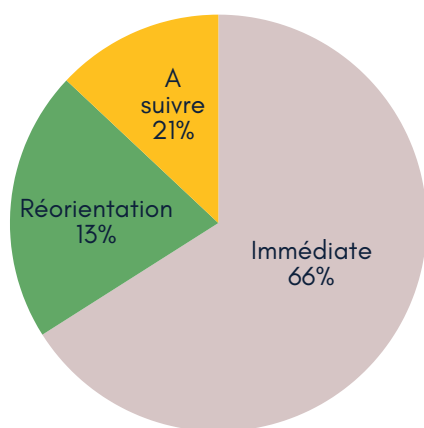
Cette évolution se traduit non seulement par une hausse du nombre de consultations, mais aussi par une diversification des situations traitées. Les demandes concernent de plus en plus des regroupements familiaux élargis (ascendants ou proches à charge), des démarches plus techniques et complexes nécessitant un accompagnement approfondi et un suivi plus long.

La carte met ainsi en évidence un élargissement du champ d'intervention et une complexification des cas, avec un impact direct sur la charge de travail et les ressources nécessaires pour assurer un accompagnement de qualité.



Les permanences en un clin d'œil

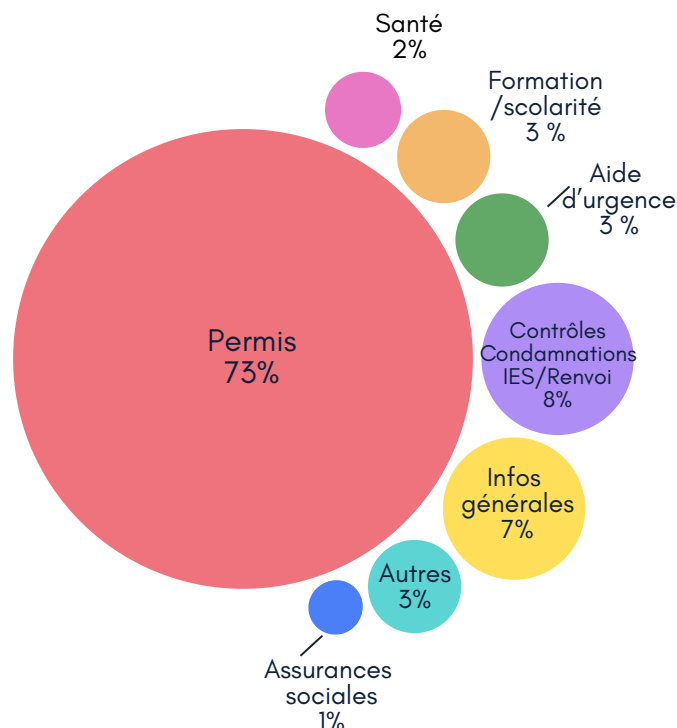
Bien que les permanences du Collectif aient pour objectif de fournir une primo-information généraliste, sur des thématiques diverses, les préoccupations liées aux permis de séjour sont le motif principal de consultation ; représentant ainsi plus de 2/3 des demandes traitées. L'équipe du Collectif possède de solides compétences en droit des personnes étrangères (LEI et ALCP) qui lui permettent de conseiller adéquatement les personnes concernées sur des procédures telles que les cas de rigueur (régularisation), les regroupements familiaux ou encore les renouvellements de permis de séjour.



Type de réponse

Bien que n'agissant pas en qualité de mandataire, le Collectif propose un accompagnement pour certaines démarches spécifiques, telles que les procédures de régularisation, les démarches en vue de mariage ou encore l'obtention d'un premier permis pour les travailleur·euse·s UE/AELE. Cette intervention permet de répondre à une demande croissante, dans un contexte où les personnes rencontrent des difficultés à obtenir rapidement des rendez-vous auprès de services juridiques associatifs.

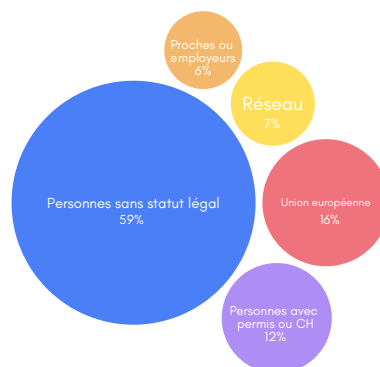
En 2025 toutefois, le suivi des cas a nettement diminué, principalement en raison d'effectifs restreints en fin d'année.



Provenance des demandes

Compte tenu de son rôle de primo-informateur, le Collectif reçoit principalement des personnes sans statut légal. Les ressortissant·es de l'Union européenne représentent le deuxième groupe le plus important, confirmant la progression des demandes émanant de ce public.

Les orientations issues du réseau institutionnel ou associatif, ainsi que celles provenant de proches ou d'employeurs, restent minoritaires, mais illustrent la diversité des canaux d'accès aux permanences et le bon ancrage du Collectif dans son environnement local.





A l'interne

Assemblée générale 2025

Charges électives, définies lors du comité du 25 juin 2025 :

Présidence : Léna Strasser

Vice-présidence : Rémy Kamermann

Trésorerie : Anne Bonvin Bonfanti

Salarié·e·s du Collectif :

- Lidia Saraiva (Coordinatrice)
- Luisa Sanchez Gonzalez (Collaboratrice primo-information et administration)

Bureau du Collectif :

Conformément aux statuts, le bureau du Collectif a été désigné lors de la séance successive de comité le 25 juin 2025. Composition du bureau :

- Léna Strasser (PSG)
- Rémy Kamermann (CSP)
- Anne Bonvin Bonfanti (les Vert·e·s)
- Lidia Saraiva (coordinatrice)

L'assemblée générale du Collectif a eu lieu le 25 juin 2025 dans les locaux du Centre de Contact Suisses-Immigrés (CCSI).

Membres du comité élu·e·s à l'unanimité de l'assemblée générale :

- Silvia Marino (Bolivia 9)
- Maya Belhadj, Alexis Preitner et Louise Wehrli (Caritas)
- Rémy Kamermann et Sophie Bagnoud (CSP)
- Alessandro De Filippo et Tamara Husain Ribera (EPER – les Permanences volantes)
- Joan Gesti Franqueza et Ljinda Redzaj (UNIA)
- Thierry Horner, Ximena Osorio Garate et Julien Repond (SIT)
- Sandra Garlejo, Brigitte Gremaud et Mehmet Aras (CCSI)
- Brigitte Schneider-Bidaux, Anne Bonvin Bonfanti (les Vert·e·s)
- Léna Strasser, Matthieu Jotterand (PSG)
- Arnaud Capone, Sabbel Ceesay et Yann Matousek (Centre de la Roseraie)
- Marie Leblanc et Aude Martenot (SolidaritéS)

Comptes 2025

Conformément au « Règlement régissant les conditions d'octroi des subventions municipales » de la Ville de Genève, les comptes du Collectif sont soumis à la révision d'une société fiduciaire agréée.

Les charges d'exploitation s'élèvent à CHF 107'508. Les charges de personnel demeurent globalement stables par rapport au budget et reflètent le maintien des activités de coordination, d'accompagnement et de défense des droits personnes sans statut légal par le Collectif.

Le résultat positif de l'exercice s'explique principalement par l'absence prolongée d'une des deux employées et les indemnités de perte de gain associées.

	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024
Produits			
Subvention Ville de Genève	77'530	77'530	77'530
Subvention BIC – dispositif information sociale	25'000	25'000	25'000
Subventions autres villes et communes	5'000	7'000	6'750
Autres subventions	-	-	7'500
Cotisations membres	8'255	9'000	7'915
Dons	700	0	1'000
Autres recettes	420	0	730
Total produits	116'905	118'530	126'425
Charges			
Charges de personnel	98'115	108'300	104'179
Frais d'activités	876	1'231	979
Frais généraux	8'517	8'999	20'984
Total charges	107'508	118'530	126'142
Charges financières	0	0	0
Produits financiers	0	0	0
Résultat financier	0	0	0
Fonds propres			
Résultat reporté	30'688		30'405
Résultat de l'exercice	9'397		283
Total des fonds propres	40'085		30'688
Résultat d'exploitation	9'397	0	283
Bénéfice de l'exercice (perte de l'exercice)	9'397	0	283

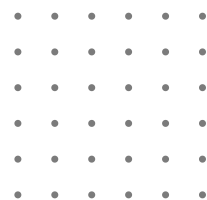
Remerciements

En 2025, le Collectif a été soutenu financièrement par :

Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève

Le Bureau de l'intégration et de la citoyenneté (BIC)

Les Communes de Carouge, Chêne-Bourg, Grand-Saconnex,
Plan-les-Ouates, Vernier, Versoix et Veyrier.



Le Collectif adresse également un très grand merci à :

- Ses membres collectifs et individuels pour leur soutien et collaboration ;
- Chris Pawellek, pour son travail et soutien à la comptabilité ;
- L'ensemble de ses partenaires.

Contact



+41 22 301 63 33



collectifsanspapiers@ccsi.ch



Route des Acacias 25, 1227 Genève



www.ccsi.ch/collectif

AVEC · LE · SOUTIEN
· · · · · DE · LA
VILLE · DE · GENÈVE

